

Présentation du Service National Universel et l'intérêt pour les clubs



ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE SNU

Le Service national universel qu'est-ce que c'est ?

UN PARCOURS CITOYEN EN 3 ÉTAPES

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

4 OBJECTIFS POUR ÊTRE ACTEURS DE SA CITOYENNETÉ

- Faire vivre les valeurs républicaines
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

3 ÉTAPES COMPLÉMENTAIRES

1

Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département

2

Mission d'intérêt
général

- ✓ 84 heures réparties
au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit
le séjour de cohésion

3

Engagement
volontaire

- ✓ partout en France
ou dans le monde
selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans



Accueillir un volontaire en mission d'intérêt général dans votre structure

Dans le cadre de la mission d'intérêt général, le volontaire SNU participe aux actions de la structure d'accueil. C'est l'occasion de participer à un service rendu à la société dans différents secteurs d'activité et de mesurer les valeurs de l'engagement et du bénévolat. Il pourra ensuite, s'il le souhaite, prolonger son engagement dans la structure à travers d'autres dispositifs comme le Service civique ou la Réserve civique.



POURQUOI ?

Par leur vitalité et leur ancrage territorial, les organisations publiques ou associatives sont des **partenaires privilégiés** pour la réalisation des missions d'intérêt général et plus largement pour la réussite de l'ensemble du dispositif.

Le SNU constitue, pour les associations, une occasion de rencontrer les jeunes et de mobiliser ainsi les bénévoles de demain.



QUELS TYPES DE MISSIONS ?

- L'appui à l'animation d'une opération ;
- l'organisation d'un projet ;
- l'aide à l'accueil ;
- l'organisation d'événements culturels ou sportifs ;
- la participation à des chantiers de restauration du patrimoine, à des missions en faveur de l'environnement, auprès de personnes vulnérables, etc.



QUELS DOMAINES ?

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.



COMBIEN DE TEMPS ?

Pour une durée minimum de **84 heures** à réaliser dans l'année qui suit le séjour de cohésion.

Retrouvez toutes les informations utiles et proposez
une mission d'intérêt général (MIG) sur :

www.snu.gouv.fr/structures

PREPARATION D'UNE MIG

Les démarches de publication de la MIG sont à réaliser sur la plateforme SNU
→ <https://admin.snu.gouv.fr/>

Toutes les explications sont sur la base de connaissances dédiée

<https://support.snu.gouv.fr/base-de-connaissance>

[Phase 2 : La mission d'intérêt général](#)

Informations subventions

AGENCE NATIONALE DU SPORT 2022



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne



SOMMAIRE

- Les Projets Sportifs FÉDÉRAUX
- Les Projets Sportifs TERRITORIAUX
- Emplois
- Plan de relance 1jeune / 1solution
- Apprentissage
- Projet sportif territorial
- Plan de lutte contre les noyades
- Les dossiers / les échéances

LES THÈMES

- Les PROJETS SPORTIFS **FÉDÉRAUX**
 - Organisés par les fédérations sportives
 - Informations auprès de chaque fédération pour connaître les critères et les échéances

- Les PROJETS SPORTIFS **TERRITORIAUX**
 - Gérés par les délégués territoriaux
 - Soutenir la professionnalisation
 - Prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique
 - Projet Sportif Territorial

LES PROJETS SPORTIFS **FÉDÉRAUX**

- Informations auprès de chaque fédération pour connaître les critères et les échéances
 - 8 juillet 2022 retour des propositions de répartition des fédérations à l'agence (ANS)
 - Dossiers déposés sur le « Compte Asso »
 - Code de subvention à récupérer auprès de sa fédération

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

- Soutenir **la professionnalisation 193 231 €**
 - **Emplois « agence »**
 - Principalement pour les structures ou les actions en QPV, ZRR, citée éducative
 - Contractualisé pour 3 ans : 12 000 € par an
 - 16 emplois à créer en 2022 en Haute-Garonne
 - Possibilité d'aide ponctuelle à l'emploi 13 673 €
 - Documents à fournir: notes d'opportunité, la copie diplôme, la carte pro

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

- **Déploiement du plan 1jeune/1solution 176 450 € :**
 - **Orienter des jeunes vers des emplois dans le sport**
 - Contractualisé pour 1 an 10 000 € par an (plein temps)
 - Réservé à des jeunes de **-30 ans** prioritairement issus des **zones carencées**
 - 17,6 emplois à créer en Haute-Garonne
 - Documents à fournir: la notes d'opportunité, la copie du diplôme, la carte pro

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

- **Apprentissage 8 033 €**

- **Accompagner une structure qui embauche un apprenti**

- L'apprenti doit suivre une formation sportive et avoir signé un contrat d'apprentissage
- Aide maximale de 6000,00 € annuel
- Le coût d'un apprenti pour une structure varie de 600 à 2000 € annuel pour un jeune de – **de 26 ans**. Et 10000€ pour une personne de **+26 ans**
- Les aides seront donc orientées vers des jeunes de **+ de 26 ans**, modulable après instruction des dossiers.
- Fin des aides de droit commun à l'apprentissage 30 juin 2022

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

- **Projet Sportif Territorial : 63 962 €**
 - Pour les associations non affiliées à des fédérations sportives
 - Réseau PSA, CMS, Promotion Sport-Santé, Ethique, Citoyenneté
 - Lutte contre les dérives et les violences sexuelles dans le sport
 - Soutien au dispositif Savoir Rouler à Vélo

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

- **Plan de lutte contre les noyades :**
 - **Aisance Aquatique 22 532 € (3 à 6 ans)**
 - Organisation de « classes bleues » cycle d'apprentissage de la natation en milieu scolaire et formations
 - En direction de collectivités
 - « Stages Bleus » en péri ou extra scolaire (club)
 - **Aides J'apprends à nager 22 532 € (7 à 12 ans et + 45 ans)**
 - Organisation de stages d'apprentissage de la natation

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

- **Les Dossiers :**
 - Les dossiers à déposer sur « **Le Compte Asso** »
 - Code de subvention pour la Haute-Garonne **389**
- **Les sous types de financements selon le dispositif choisi :**
 - Part territoriale – « **Emploi** »
 - Part territoriale – « **Apprentissage** »
 - Part territoriale – « **Prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique** »
 - Part territoriale – « **Aides territoriales (hors emploi)** »
 - Part territoriale – « **Emploi – 1 jeune 1 solution** »

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

- **Les échéances :**

- Compléter « Le Compte Asso » **entre 23 mars et le 29 avril 2022**
- Commissions **24 juin 2022 et 16 septembre 2022**

- **Les documents :**

- Note_cadrage_occitanie_ANS-PST_2022
- Fiche_emploi_apprentissage
- Fiche_plan_prévention_noyade_JAN_AA
- Fiche_Autres actions (hors PSF)_VF

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

- **Les documents à fournir pour paiement des emplois en cours:**
 - compléter le compte rendu financier de l'emploi 2021/22 dans «**le compte asso**»
 - annexe à la convention à signer et renvoyer à SDJES 31 (envoyé par SDJES)
 - le contrat de travail signé et le bulletin de salaire de décembre 2021
 - attestation de maintien dans l'emploi modèle d'attestation:
<https://www.legalplace.fr/contrats/attestation-travail>

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

- **Les dates des présentations:**

- Jeudi 24 mars 18h en présentiel Maison des sports à Labège (Comites départementaux)
- Mardi 5 avril 18h en visio (clubs)
<https://zoom.us/j/95474099980?pwd=djNBZ0NEc1N3aFUrQkR6SEZtUnQ2UT09>
ID de réunion : 954 7409 9980
Code secret : 384117
- Mardi 12 avril 18h en présentiel à la Maison des Sports à Labège (tous)

CONTACTS

SDJES HAUTE GARONNE :

<https://www.ac-toulouse.fr/jeunesse-engagement-et-sports-en-haute-garonne-121931>

ROISIN Jacques

Chef du pôle sport
5 rue du pont Montaudran 31068 Toulouse Cedex 7
jacques.roisin@ac-toulouse.fr
Tel : 05 36 25 86 47

MIGEON Philippe

Emploi/apprentissage/prévention des noyades
5 rue du pont Montaudran 31068 Toulouse Cedex 7
philippe.migeon@ac-toulouse.fr
Tel : 05 36 25 86 34

CDOS 31 :

<https://cdos31.org>

Nils DUTEILH

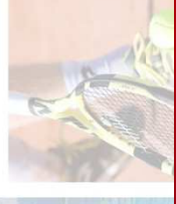
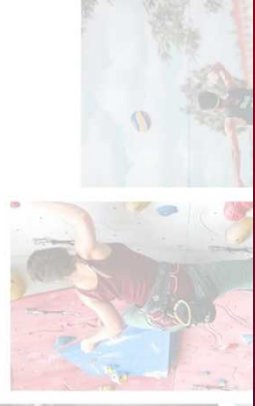
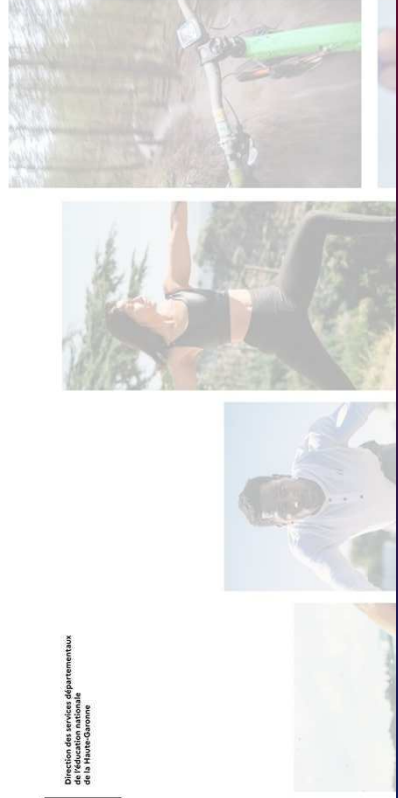
Nils.duteilh@cdos31.org
06 13 82 04 53

ENDTZ Norbert

norbert.endtz@cdos31.org
05 62 24 18 32

COMBES Clara

clara.combes@cdos31.org
05 62 24 18 03



MERCI DE VOTRE ATTENTION

